

Conduire et mettre en œuvre les entretiens de parcours professionnel (EPP)

Type	Format	Organisation	Durée	Tarif	Version
Action de formation	Présentiel	Inter / Intra (min 6 stagiaires)	1 jour 7 h	175 EUR HT / participant	Mise à jour 12/11/2025

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Comprendre le cadre légal actualisé des EPP, préparer, conduire et formaliser les entretiens, et sécuriser l'état des lieux à 8 ans.

PUBLIC / PRÉREQUIS

Responsables RH, managers, dirigeants et toute personne en charge des EPP. Prérequis : aucun prérequis spécifique.

ADMISSION / ACCÈS

Admission après entretien préalable. Délai d'accès : 7 jours après convention ou 15 jours après contrat client particulier.

MÉTHODES / MOYENS

Apports théoriques, cas pratiques, mises en situation, support de cours et outil de projection.

ÉVALUATION / SUIVI

Test de positionnement, quiz, mises en situation, QCM final, questionnaires de satisfaction, feuille d'émargement et certificat de réalisation.

SANCTION / ACCESSIBILITÉ

Attestation de formation. Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec adaptations possibles.

Contact : sabira.obe@mah-conseil-rh.com - 06 06 54 75 97.

Parcours de formation détaillé (séquences, objectifs et contenus)

Introduction & cadrage (Durée : 0h30)

Objectif : Présenter les objectifs, cadrer le déroulé et évaluer le niveau initial.

- Présentation des objectifs, du déroulé et recueil des attentes.
- Quiz d'évaluation initiale.

Cadre légal des EPP au 26/10/2025 (Durée : 1h30)

Objectif : Maîtriser les règles applicables et les obligations de l'employeur.

- Périodicité : EPP dans l'année, puis tous les 4 ans, avec état des lieux à 8 ans.
- Déclencheurs au retour de certaines absences et EPP post-visite de mi-carrière.
- Entretien non évaluatif, tenu sur le temps de travail, avec compte rendu remis au salarié.
- Abondement correctif CPF de 3000 EUR et bonnes pratiques de traçabilité.

Préparer et structurer un EPP (Durée : 1h30)

Objectif : Préparer les supports, les informations utiles et le cadre d'échange.

- Finalités de l'EPP et dispositifs CPF, CEP, VAE, PTP.
- Trames 1re année, périodique 4 ans, 8 ans, mi-carrière et retours d'absence.
- Collecte des informations en amont et étude de cas d'un support-type.

Conduire l'EPP (Durée : 2h00)

Objectif : Mener l'entretien avec une posture d'écoute et de co-construction.

- Écoute active, questionnement, neutralité et formalisation.
- Focus sur les EPP à 4 ans, les suites de la visite de mi-carrière et la prévention de l'usure.
- Jeux de rôle et simulations en binômes.

Formalisation et suivi (Durée : 1h00)

Objectif : Sécuriser le compte rendu et organiser le suivi des actions.

- Compte rendu conforme et remise au salarié.
- Archivage, preuves d'organisation et relances.
- Tableaux de suivi des échéances 1 an / 4 ans / 8 ans et des actions décidées.

Conclusion et évaluation (Durée : 0h30)

Objectif : Valider les acquis et formaliser un plan d'action individuel.

- Quiz final, tour de table des apprentissages et plan d'action individuel.
- Remise de l'attestation de formation.